
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 MARS 2022

DE L'ASSOCIATION AAPPMA PONT-AVEN/NIZON

AAPPMA PONT-AVEN/NIZON
30 Côteau de Keramperchec
Chez M. Charles Henri NOBLET
29930 – PONT-AVEN

aappma.pont-aven@orange.fr<http://www.avenpechebretagne.com/>

Nombre de membres présents : 27



ORDRE DU JOUR

- ❖ Rapport moral et approbation
- ❖ Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- ❖ Vote sur le budget prévisionnel
- ❖ Autres sujets évoqués



Le 6 mars 2022, à Pont-Aven, les membres de l'association AAPPMA Pont-Aven/Nizon sont réunis à la Longère de Nizon en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président datée du 20 février 2022. Les documents suivants ont été joints à la convocation :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Budget prévisionnel

L'Assemblée est présidée par M. Charles NOBLET, président de l'association.
Il est assisté d'un secrétaire de séance, M. Philippe BILLOCHON secrétaire de l'association.



La séance est ouverte à 10H30

OUVERTURE

Charles Noblet, Président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Il indique en introduction...

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Présenté par Charles NOBLET

Notre AAPPMA fête ses 40 ans d'existence. Avant d'être une AAPPMA, elle fut une société de pêche privée de 1968 à 1982. Elle se composait d'une dizaine de membres (dont Léon Berthou, André Le Du, Jos Robin, Claude Tellec etc...). Un garde particulier, Marcel Niger, en assurait le gardiennage.

Aujourd'hui, notre association se porte bien. Elle est composée de 147 membres et de 34 jeunes de moins de 12 ans. Notre conseil d'administration se compose de 12 membres plus 2 vérificateurs aux comptes. Notre ambition est de progresser afin d'atteindre la barre des 200 membres actifs.

Notre association assure l'entretien de l'Aven et du Moros . Elle a mené un partenariat avec Quimperlé Communauté et Concarneau Cornouaille Agglomération afin d'avoir les moyens nécessaires pour réaliser, chaque année, 800 heures de travail d'intérêt général. Nous avons tissé des liens étroits avec la mairie de Pont-Aven. Cette dernière nous soutient financièrement et nous participons à toutes les réunions concernant les problématiques de l'eau.

Afin de pérenniser notre association nous avons développé :

- l'école de pêche à la mouche, avec la création cette année d'une commission présidée par Jacques Quénéhervé. Les membres du club peuvent communiquer grâce à un compte WhatsApp.
- Le site internet qui nous permet de nous faire connaître dans toute la France

Nous voulons dédier un parcours exclusivement « Mouche no kill » à Goël entre l'ancien barrage de l'étang de Goël et le pont en ciment situé en aval, sur les terres de Monsieur Vincent Bourhis. Nous demandons votre approbation pour ce projet :

Le projet est approuvé par l'Assemblée à la majorité, avec 21 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions.

Notre ambition est de continuer à promouvoir la pêche sur Pont-Aven et la région de Concarneau. Nous recherchons toujours un garde pêche particulier afin d'assurer la surveillance de nos parcours. Nous venons de créer un écusson aux couleurs de notre AAPPMA qui se portera sur nos vêtements.

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Présenté par M. Louis TALLEC

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée approuve l'affectation du résultat à l'unanimité

VOTE SUR LE BUDGET PRÉVISIONNEL

Présenté par M. Louis TALLEC

Le budget prévisionnel est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité

AUTRES SUJETS ÉVOQUÉS

Ecole de pêche à la mouche :

Notre effort cette année se portera sur la sensibilisation des parents dans l'accompagnement des jeunes dans la nature et au bord de l'eau. Conjointement, avec « Plassejeunes » et le collège de Park mor nous participerons à une animation lors de la « Fête des cabanes » le 12 juin prochain. Cette préparation permettra de sensibiliser les jeunes à l'environnement et au plaisir d'effectuer des activités dans le milieu naturel.

Restauration des cours d'eau :

En 2021

Le Moros : il n'a pas pu bénéficier de l'entretien en raison des problèmes sanitaires.

L'Aven : 428 heures réalisées dont 2 journées avec le tracto de Léon (17/08) et le tracteur de Stéphane Danielou (27/07). Enlèvement de nombreux embacles, nettoyage des berges (Pontoret-Kerhous), Bois d'amour sapinière de M. Le Roy, nettoyage des zones de reproduction des tacons à moulin René sur 300 mètres.

En 2022

Le Moros : premier chantier le vendredi 25 mars à 8h30 chez Yves Le Cuir

L'Aven : premier chantier le samedi 9 juillet

Saumons – limite de conservation – nouveaux tacs

Cérémonies des 40 ans d'existence de l'AAPPMA :

Un cadeau et un recueil de photos a été remis à Léon Berthou

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30

Le Président de séance

Charles NOBLET

Le Secrétaire de séance

Philippe BILLOCHON